



Organisation
mondiale de la Santé

BUREAU RÉGIONAL DE L'Europe

Septembre 2016

Santé 2020: Protection sociale, logement et santé

Synergie entre secteurs : pour de meilleurs résultats sanitaires et de meilleurs logements

Résumé

La politique Santé 2020 a été adoptée par tous les États membres de la Région européenne de l'OMS afin de relever les énormes défis que l'Europe affronte sur le plan social et sanitaire. Elle exhorte le secteur de la santé à se rapprocher des divers secteurs et parties et à poursuivre avec eux le travail d'amélioration de la santé et du bien-être de la population. L'investissement dans le logement joue un rôle important dans la détermination de la santé tout au long de la vie. Le secteur du logement est essentiel à l'amélioration des conditions de vie et de la situation sociale, aussi bien qu'à la prévention des traumatismes et des maladies, et au maintien de populations épanouies et résilientes. Par leur collaboration, les secteurs de la santé et du logement peuvent apporter beaucoup aux personnes, aux groupes et aux sociétés, réduire les

inégalités, et soutenir le développement humain, de même que des environnements habitables de bonne qualité. Cette collaboration améliorera non seulement la santé et le bien-être, mais aussi la qualité des logements, et favorisera la résilience et la santé des populations et des économies.

Le secteur du logement peut aider à améliorer la santé des personnes et des populations en :

- mettant à leur disposition des logements abordables et de qualité, dans des lieux sûrs et disposant d'accès aux services essentiels, à l'éducation et aux loisirs,
- veillant à ce que les questions sanitaires soient incluses dans l'élaboration, l'adoption et le suivi des normes et des règlements,
- évaluant et agissant pour remédier aux

situations de logement comportant des risques pour la santé et entraînant de mauvais résultats sanitaires,

- collaborant avec le secteur de la santé pour repérer les zones rurales et urbaines les plus défavorisées, où les groupes de population les plus vulnérables sont susceptibles de vivre,
- en offrant une protection sociale à ceux qui rencontrent des difficultés de logement, tels que les sans-abris, ou qui subissent des changements rendant leur logement inadapté,
- œuvrant avec le secteur de la santé pour s'assurer que les groupes à risque de pauvreté et d'exclusion, notamment les personnes souffrant d'incapacités, sont autonomisées et capables de surmonter leurs désavantages structurels et sociaux.

Messages clés

Le but de Santé 2020 consiste à « améliorer de manière significative la santé et le bien-être des populations, réduire les inégalités de santé, renforcer la santé publique et mettre en place des systèmes de santé universels, équitables, durables, de qualité et axés sur la personne ».



1

La santé et le bien-être sont des biens publics et des atouts pour le développement humain, qui contribuent à bâtir des sociétés fortes, dynamiques et créatives.



2

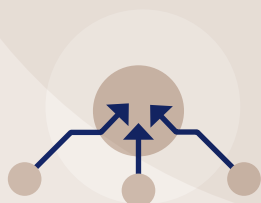
La meilleure façon de garantir la santé et le bien-être est de mener une action pangouvernementale, et Santé 2020 encourage des approches pangouvernementales et pansociétales.



5

La meilleure façon de mesurer le progrès social est d'utiliser des indicateurs objectifs de santé, d'équité en santé et de bien-être, qui incluent notamment les conditions dans lesquelles les personnes naissent, vivent et travaillent.

SANTÉ 2020



4

Les pays, villes et populations sont à des stades différents, chacun est unique et pourra réaliser des objectifs communs en choisissant des voies diverses.



3

La santé et le bien-être peuvent être améliorés et les inégalités de santé peuvent être réduites si l'on mène les bonnes politiques et que l'on oeuvre avec les autres secteurs.



Renforcer le lien entre la santé et la politique de logement

En 2012, les 53 États membres de la Région européenne ont adopté Santé 2020, le nouveau cadre politique commun de la santé en Europe, et se sont engagés à élaborer des politiques intégrées, qui incitent tous les secteurs à agir sur les déterminants économiques et sociaux de la santé et du bien-être. La promotion d'opportunités de logement abordables et de qualité peut jouer un rôle important dans ce processus, et contribuer à l'amélioration de la santé humaine. Le secteur du logement a une fonction essentielle dans la vie des personnes, notamment celle d'assurer des conditions et des environnements de vie de qualité, d'apporter des opportunités sociales et la capacité d'améliorer l'environnement et la santé des populations et des collectivités.

L'amélioration des conditions de logement en Europe a joué un rôle majeur dans la

croissance de l'espérance de vie, et figuré parmi les principales interventions de santé publique. Les environnements de vie surpeuplés, malsains, mal ventilés et fortement pollués ont des effets nocifs sur la santé. Les logements mal construits et inadaptés influent sur la santé et génèrent des inégalités : l'humidité, les moisissures et le froid ne sont que quelques-uns des facteurs de risque majeurs liés à des logements insalubres. Ils augmentent le risque de maladies musculo-squelettiques, d'allergies, de traumatismes, de troubles cardiovasculaires et de maladies respiratoires, notamment l'asthme et la tuberculose. En œuvrant ensemble, nous avons le pouvoir d'intervenir pour lutter contre les effets négatifs évitables, compenser les situations inégales et nous assurer que les personnes les plus vulnérables reçoivent l'attention supplémentaire dont elles ont besoin.

Santé 2020: un cadre d'action

Le but de Santé 2020 consiste à « améliorer de manière significative la santé et le bien-être des populations, réduire les inégalités de santé, renforcer la santé publique et mettre en place des systèmes de santé universels, équitables, durables, de qualité et axés sur la personne ».

Tous les États membres de la Région européenne de l'OMS ont convenu de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de six cibles communes :

- 1. Réduire la mortalité prématurée dans la Région européenne d'ici à 2020**
- 2. Prolonger l'espérance de vie dans la Région européenne**
- 3. Limiter le manque d'équité en matière de santé dans la Région européenne**
- 4. Améliorer le bien-être des populations de la Région européenne**
- 5. Assurer une couverture sanitaire universelle et jouir du plus haut niveau de santé possible**
- 6. Définir des cibles et des buts nationaux en rapport avec la santé dans les États membres.**

Ce qui permet aux sociétés de prospérer et de s'épanouir permet également aux populations de jouir d'une bonne santé, et les politiques qui en tiennent compte ont davantage d'impact.

Une tâche essentielle consiste à sensibiliser et à renforcer les capacités pour que les objectifs sanitaires fassent partie du développement socioéconomique et humain d'ensemble. Tous les domaines politiques, dont la santé, doivent revoir leur mode de fonctionnement et avoir recours à de nouvelles formes et méthodes politiques. Et cela s'applique à tous les niveaux : local, national et mondial.

Synergie entre secteurs : la politique du logement en tant qu'outil pour améliorer la santé et le bien-être

Strengthening the link between health and housing policy

Il est connu que le logement est un déterminant et un levier importants de la santé et de l'équité en santé. Le logement et la santé sont des sujets de préoccupation universels et font partie des besoins humains de base. Ils sont si étroitement liés qu'historiquement, les ministères de la Santé et du Logement n'ont souvent fait qu'un dans de nombreux pays, ce qui indique une relation de synergie entre eux. Améliorer les logements stimule la santé ; et l'investissement dans la santé assure l'employabilité, ce qui par conséquent, aide les personnes à accéder et conserver un logement adéquat.

De nombreuses dimensions du logement influent beaucoup sur la santé : par exemple, sa situation et sa conception ; les normes de construction et la maintenance ; les aménagements et les équipements, tels que les installations d'hygiène ou de chauffage ; et l'adéquation entre un logement donné et le ménage qui y réside. La sécurité du voisinage aussi bien que celle du bail ont également des conséquences sur la santé mentale. Un mauvais état de santé peut empêcher de faire face aux coûts du logement, et nombreux sont ceux qui se trouvent obligés de se contenter d'un logement inadéquat ou temporaire, qui n'est pas bénéfique au rétablissement, ni au bien-être.

Les populations rurales, les pauvres vivant en milieu urbain, les migrants, les réfugiés et les autres groupes vulnérables (par exemple, les enfants, les jeunes, les femmes et les personnes âgées) sont ceux dont la

santé risque de souffrir le plus de conditions de vie et de logement inadéquates. Les personnes atteintes d'invalidités souffrent souvent des limites d'accessibilité et d'usage de leur logement. Les groupes marginalisés, tels que les roms, vivent souvent dans des habitations faites de matériaux non durables (tôle, plastique, carton, terre), ne disposant pas de système d'assainissement ni d'égout, ce qui a des effets négatifs directs sur la santé.

Les logements inabordables et/ou inadéquats sont également un facteur de risque majeur de problèmes de santé mentale. Selon des preuves scientifiques cohérentes, provenant de toute la Région européenne de l'OMS, les personnes ne pouvant faire face au paiement de leur loyer ou rembourser leur emprunt immobilier encourrent des risques élevés de dépression et de pensées suicidaires. On estime que dans toute l'Europe, environ une personne sur 50 000 se trouve sans abri à un moment de sa vie. Dans les cas extrêmes, une personne se retrouvant sans abri, même pour de courtes périodes de temps, sera exposée à des risques substantiels de violence, d'infections sexuellement transmissibles et de maladies non transmissibles chroniques. La situation de sans-abri a des effets négatifs sur la santé, en particulier la santé mentale, ce qui rend difficile la sortie du cercle vicieux. La préservation de logements abordables contribue à la réduction du nombre de personnes sans abri. La fourniture de logements appropriés et abordables aux groupes vulnérables bénéficie mutuellement aux ministères du

Logement comme de la Santé, car elle réduit considérablement les frais de traitement du secteur de la santé et le besoin d'abris pour les personnes qui n'en ont pas.

Le logement peut aussi favoriser l'intégration communautaire, qui est un déterminant social de la santé. La santé est une condition préalable importante de l'intégration sociale. Lorsque les personnes sont en mauvaise santé, leur participation à la société peut devenir ardue, ce qui encourage l'isolement plutôt que la cohésion sociale, sape la collectivité et a des effets négatifs sur la santé des personnes. La cohésion sociale est également menacée par les logements précaires. Lorsque les loyers sont élevés, que les baux sont courts ou que la protection contre les expulsions est limitée, le taux de rotation des logements est élevé, et les populations souffrent d'une érosion des réseaux sociaux et de soutien.

Le rapprochement des questions de santé et de logement, l'investissement dans des logements abordables, économes en énergie, dotés des services de base (eau, assainissement, énergie, ventilation), bien aménagés et bien construits, peuvent renforcer la santé et le bien-être des personnes et des populations, réduire les inégalités, augmenter la productivité au travail et à l'école, et stimuler le marché de la construction et l'économie locale.

Synergie entre secteurs : promouvoir le développement durable et la santé

Comment les secteurs peuvent-ils œuvrer ensemble ?

Santé 2020 offre une plateforme pour l'action commune entre les secteurs du logement et de la santé. Comme le logement est une question qui concerne presque tous les groupes de population, les actions dans ce secteur peuvent avoir des effets considérables sur la santé de la population. Grâce à cette collaboration, nous pouvons intervenir, nous attaquer à certains des plus importants problèmes de santé actuels, notamment les inégalités et l'exclusion sociale, tout en veillant à ce que les personnes et les groupes puissent réaliser leur plein potentiel.

LES PRINCIPAUX DOMAINES À EXPLORER ENSEMBLE SONT LES SUIVANTS :

- élaboration de réponses politiques cohérentes pour soutenir les populations ciblées, en particulier pendant les crises et les périodes d'incertitude économique,
- élaboration de cadres réglementaires communs, encourageant la responsabilisation envers les conditions et l'accessibilité économique des logements, et évitant la discrimination sur le marché immobilier,
- action ciblant les zones rurales et urbaines les plus défavorisées, où les groupes vulnérables sont les plus susceptibles de vivre,
- collaboration pour s'attaquer aux inégalités liées aux mauvaises conditions de logement, notamment les inégalités entre hommes et femmes.

Comment le logement peut-il changer la santé ?

- En veillant à ce que le droit au logement soit respecté, pour réduire les conséquences sanitaires catastrophiques de la perte de logement
- En établissant et appliquant des normes minimales de logement, pour réduire les problèmes de santé et par conséquent, celui des difficultés de paiement
- En collaborant avec les secteurs public et privé du logement pour s'assurer que le besoin en logements abordables est satisfait, diminuer le nombre de sans-abris et des personnes vivant dans des conditions inférieures aux normes minimales
- En protégeant les personnes de la perte de logement, notamment contre les expulsions injustes ou les saisies, en améliorant la stabilité et la protection des baux, réduisant ainsi les effets négatifs sur la santé
- En donnant la priorité à la rénovation des logements dans les zones les plus pauvres : meilleure consommation en énergie et en eau, moindre précarité énergétique, meilleure intégration communautaire et atténuation des changements climatiques



Collaborer pour améliorer le bien-être des personnes et des groupes

LES DIFFICULTÉS

S'assurer que le parc immobilier encourage la santé et le bien-être

Prévenir la précarité des logements et le surpeuplement

S'assurer que l'accès au logement soit équitable et qu'aucun groupe ne soit victime de discrimination

LES RÉPONSES NÉCESSAIRES

Veiller à ce que les cadres réglementaires sur le logement, notamment le parc locatif, respectent les normes minimales, et que la santé ne soit pas mise en danger par les conditions de logement
Collaborer pour suivre les effets des politiques de logement sur la santé et les inégalités de santé
Soutenir la rénovation et les améliorations afin que les logements demeurent appropriés aux besoins changeants de la population, notamment dans les zones défavorisées

Collaborer pour déterminer et offrir une protection sociale à ceux qui rencontrent des difficultés de logement, tels que les sans-abris, ou qui subissent des changements rendant leur logement inadapté,
Collaborer avec les autres secteurs importants pour établir des garanties de logement social visant à soutenir ceux qui ne peuvent pas payer de caution, de même que la location de logements sociaux, au moyen d'avantages fiscaux pour les propriétaires, par exemple
Exploiter les interventions telles que les comités de réglementation des loyers et la réglementation du coût des services collectifs, pour assurer que les logements soient abordables

Renforcer la communication entre les partenaires concernés (pour identifier, soutenir et protéger les populations vulnérables)
Réglementer et effectuer un suivi pour protéger les groupes à risque de discrimination (familles avec des enfants, groupes minoritaires, femmes et autres)
Collaborer pour adapter le parc immobilier, afin qu'il satisfasse le besoin de soins des personnes atteintes d'invalidités et la population vieillissante
Introduire des mesures sûres et fiables de notification, pour que les pratiques discriminatoires soient notifiées sans crainte de répercussions

Comment la santé peut-elle changer le logement ?

- En collaborant avec les promoteurs immobiliers des secteurs public, social et privé pour veiller à ce que les besoins sanitaires et sociaux de la population soient une préoccupation principale lors de la conception, de la construction et de la maintenance des logements.
- En évaluant l'impact des politiques de logement sur la santé et les inégalités de santé, notamment les opportunités de progrès sanitaires
- En élargissant l'accès à la prévention et au traitement dans le cadre des services de santé mentale
- En formant les spécialistes du logement aux aspects sanitaires de leur métier
- En apportant des preuves scientifiques sur ce qui fonctionne et les normes minimales de logement d'un point de vue sanitaire

Utiliser Santé 2020 comme plateforme d'action commune: une mission politique et des données scientifiques

SANTÉ 2020

La politique-cadre Santé 2020 a une mission politique. Tous les États membres européens l'ont adoptée, et elle peut être adaptée aux différents contextes et réalités qui composent la Région européenne. Elle décrit les moyens d'améliorer la santé et le bien-être, de les inscrire dans la durée et de les mesurer, grâce à des actions qui instaurent une cohésion sociale, une sécurité, un équilibre entre travail et vie personnelle, un bon état de santé et une bonne éducation. Elle demande au secteur de la santé de tenter de toucher les acteurs nombreux et variés évoluant tant au sein qu'à l'extérieur des instances gouvernementales et fournit une inspiration et des orientations sur la manière de mieux relever les défis sanitaires complexes du XXIème siècle. Cette politique-cadre confirme des valeurs et se fonde sur des données scientifiques, définit des orientations stratégiques et des interventions essentielles. Elle s'inspire des données d'expérience glanées lors de la mise en œuvre des précédentes politiques de la Santé pour tous afin d'orienter à la fois les États membres et le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

L'insalubrité des logements est responsable de plus de 100 000 décès chaque année dans la Région européenne de l'OMS. Les logements mal situés, mal construits et/ou mal entretenus peuvent causer ou contribuer à l'apparition de maladies et de traumatismes évitables, notamment des maladies respiratoires, neurologiques et cardiovasculaires, et des cancers. Le rapport sur les inégalités en matière d'hygiène de l'environnement, publié par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, contient une évaluation des logements par le biais de six aspects : l'eau, le bain/la douche, les toilettes, l'humidité, la promiscuité et la température (conservation de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été). Il établit que les inégalités d'accès au logement existent dans presque tous les pays d'Europe, et qu'elles sont essentiellement dues à des déterminants socio-économiques.

Le logement joue un rôle essentiel dans la santé et les inégalités de santé. Son impact est large, et aussi bien direct (par les conditions de logement) qu'indirect (par des questions telles que la proximité des services, des établissements scolaires et des trans-

ports publics). Dans la Région européenne de l'OMS, les problèmes d'humidité les plus fréquents se rencontrent dans les foyers où les revenus sont peu élevés, et sont très liés au coût du chauffage et à la mauvaise qualité des logements. Les ménages plus nombreux, en particulier ceux dont les revenus sont faibles, sont régulièrement confrontés à des problèmes de surpeuplement. L'approvisionnement en eau et l'assainissement sont également un sujet de préoccupation dans certaines parties de la Région, de même que la proximité des équipements de décharges et de sites d'incinération des déchets. La réduction des émissions de carbone par les immeubles est également une préoccupation centrale des ministères du Logement : l'augmentation du rendement énergétique permettra de diminuer les dépenses nécessaires pour conserver la chaleur dans les maisons, donc de diminuer l'humidité ; par conséquent, cela pourra réduire le nombre de décès hivernaux, en particulier chez les personnes âgées, et les maladies respiratoires chez les jeunes enfants.

L'influence du logement sur la santé est également liée de manière importante aux différences entre les sexes. Par exemple, les ménages dirigés par une femme ont davantage de risques que les ménages dirigés par un homme, de vivre et de demeurer dans un logement de mauvaise qualité. Les familles monoparentales, qui sont en grande majorité dirigées par une femme, sont également plus à risque de connaître des problèmes d'accessibilité économique du logement. Une meilleure accessibilité économique des logements, la certitude que ceux-ci restent à portée des familles monoparentales, et le respect des normes de logement réduiront les inégalités sociales et entre les sexes, de même que les inégalités de santé.

Santé 2020 considère le secteur du logement comme un coproducteur de santé et un partenaire dans le soutien à l'émergence de personnes, de familles et de collectivités en bonne santé. Sans logements sains, les tentatives d'amélioration de la santé publique seront toujours limitées. La santé et le bien-être ne peuvent être portés à leur niveau maximal que par la collaboration avec le secteur du logement.

Limiter les inégalités en santé

Pour limiter les inégalités en santé, les éléments suivants sont un bon point de départ:

TOUT AU LONG DE LA VIE

- Protection sociale pour les femmes, les futures mères et les jeunes familles
- Éducation et système de soins dès le plus jeune âge, abordables économiquement, de qualité et universels
- Éradication des emplois dangereux et accès à des emplois de qualité
- Action intersectorielle cohérente et efficace pour s'attaquer aux inégalités dont sont victimes les personnes âgées

LA SOCIÉTÉ DANS SON ENSEMBLE

- Meilleure protection sociale, en fonction des besoins
- Création conjointe et partenariat avec les personnes ciblées, la société civile et des partenaires citoyens
- Action de réduction de l'exclusion
- Égalité des sexes

DANS UN CONTEXTE ÉLARGI

- Allègements fiscaux et transferts sociaux pour promouvoir l'équité
- Planification à long terme, grâce à des liens avec les autres politiques

SYSTÈMES

- Cohérence accrue entre les secteurs
- Interventions globales
- Établissement régulier de rapports et examen public

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ | BUREAU RÉGIONAL DE L'EUROPE

UN City, Marmorvej 51, DK-2100 Copenhague Ø, Danemark

Téléphone: +45 45 33 70 00 Fax: +45 45 33 70 01 E-mail: contact@euro.who.int

Web site: www.euro.who.int

